

le **Cem**aphore

Bulletin d'information sur la mobilité



Au sommaire

LES SUJETS DU MOIS

- Un contrat de gestion Région wallonne-TEC, pour quoi faire ?
 - Le " plan de mobilité Eifel" , premier plan de mobilité transfrontalier

DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

BILLET D'HUMOUR

L'AGENDA

Le CeMaphore est un élément dynamique du réseau des conseillers en mobilité. Au fil des numéros, il vous propose des informations spécifiques et ponctuelles liées au réseau et à son contexte : l'actualité, les informations venant des CeM, les informations venant de la Région, les informations sur des résultats d'études (belges ou européennes), le centre de documentation (livres, articles, dossiers, etc.), les manifestations (colloques, débats, séminaires, etc.), les ressources (personnes et institutions de contact).

La parole à ... Philippe ELSEN, ingénieur à la direction des Routes de Verviers (D.152) – MET

La direction des Routes de Verviers (MET) gère le réseau régional des routes ainsi que les autoroutes situées dans l'arrondissement de Verviers.

CeM de la première promotion, la formation m'a permis d'aborder avec un éclairage particulier certains aspects de la gestion courante (permis d'urbanisme, modifications locales de circulation,...), mais surtout de participer à l'élaboration et la mise en œuvre de PCM.

La concrétisation du PCM de Verviers est presque terminée ; il reste à clôturer quelques points liés à la régulation, mais surtout à mettre en place la majeure partie de la politique du stationnement.

Une phase d'évaluation a commencé au mois de septembre. Elle devra permettre d'étudier dans quelle mesure les objectifs sont rencontrés et d'améliorer certains aspects qui ont soit été négligés, soit évolué entre-temps.

Il faut noter que, dans les comités d'accompagnement de PCM, on retrouve de plus en plus de CeM, que ce soit en appui ou en représentation des différentes instances qui y participent : Commune, TEC, SNCB, MET, Ministère des Communications, associations de cyclistes, de personnes à mobilité réduite (PMR),... On "ose" de plus en plus une démarche globale et pragmatique.

C'est aussi, voire surtout, par la formation des acteurs de toutes origines et fonctions touchant à la mobilité que les choses pourront évoluer.

Philippe ELSEN
Tél. : 087 32 31 38
E-mail : pelsen@met.wallonie.be



Un contrat de gestion Région wallonne-TEC, pour quoi faire ?

Le contrat de gestion **définit les missions et les engagements** des trois partenaires des transports en commun que sont la **Région wallonne**, la **SRWT** (Société Régionale Wallonne des Transports en commun) et chacune des **cinq sociétés TEC** (Brabant wallon, Charleroi, Hainaut, Liège-Verviers, Namur-Luxembourg).

Ce contrat est prévu dans le Décret du 21/12/89 qui organise les transports en commun en Wallonie.

Globalement, la Région subsidie le Groupe TEC pour plus de **272 millions d'euros**, ce qui représente les 2/3 des rentrées du Groupe. Autrement dit, quand un trajet bus coûte 2,5 euros aux TEC, le client paie 0,8 euros, et la Région verse 1,7 euros aux TEC.

Compte tenu de l'importance de son engagement, la Région est en droit d'attendre la mise en place de services de qualité.

L'**engagement de la Région** porte principalement sur le **financement de l'exploitation** des services réguliers (lignes TEC), des services scolaires et des services de transport pour les personnes à mobilité réduite (PMR), y compris le **financement du renouvellement du parc, des systèmes de perception, de régulation du trafic et d'information en temps réel** de la clientèle (systèmes d'aide à l'exploitation et d'information – SAEI). De plus, la Région finance le **fonctionnement de la SRWT, les engagements sociaux** au profit du personnel du groupe TEC et les **investissements d'infrastructure** visant à **favoriser la mobilité et l'intermodalité** dans le transport des personnes.

Ces investissements sont réalisés soit directement par la SRWT, soit menés en partenariat avec les autres administrations concernées (Routes, Travaux subsidiés, Communes). Les principaux chantiers concernés sont le métro de Charleroi (extension de deux antennes vers Soleilmont et Gosselies - décision de l'été 2002), la création de sites propres bus (Namur, Liège, Verviers, Charleroi, La Louvière, Mons), l'aménagement de gares de correspondances, de parkings de dissuasion (Namur, Mons) et d'arrêts de bus.

Les programmes européens cofinancés par le FEDER (phasing out de l'objectif 1 et 2) offrent des possibilités supplémentaires de développement et de modernisation des transports publics dans les régions concernées.

L'**engagement principal du groupe TEC** est de **rendre plus attractifs** les transports publics et de **conquérir des nouveaux clients**. Pour réaliser ces objectifs, la Région et le groupe TEC se sont engagés à améliorer la qualité du service fourni et à **développer une politique d'évaluation publique du service**, tout en poursuivant la **recherche de synergies** avec d'autres modes de transport.

L'amélioration de la qualité est une démarche de progrès. Elle incitera le groupe TEC, sur base des rapports "qualité", à incorporer les meilleures technologies et la meilleure organisation pour répondre aux attentes des clients.

La **qualité du service** est évaluée sur base de nombreux critères synthétisés en sept thèmes : **offre de transport, information fournie, accessibilité des services, confort dans le bus et à l'arrêt, sentiment de sécurité, durée des déplacements et attention accordée au client**.

Une première mesure de la qualité a été réalisée au cours du 1^{er} semestre 2002 sous deux angles :

- la **qualité attendue** et perçue par le client, mesurée par le biais d'un questionnaire adressé à tous les abonnés du TEC (plus de 80 000 au total) ;
- la **qualité de service voulue et réalisée** mesurée par la technique du client mystère, inconnu du personnel, se comportant comme un véritable client voyageant sur le réseau .

Les résultats de ces deux enquêtes sont actuellement en cours d'analyse. Les conclusions qui se dégageront permettront d'identifier les points faibles du service et d'arrêter les mesures concrètes pour accroître encore le niveau de satisfaction de la clientèle.

VUE – Arrêt de bus "squatté" à Hannut. Le comportement incivique de certains automobilistes pose problème.

SOURCE – SRWT

VUE – La "Maison du TEC" à Namur.

SOURCE – Institut wallon



Quelques chiffres

Avec une équipe de 4 400 hommes et femmes, une flotte de 2 059 bus dont 1 551 exploités en régie et 508 par une soixantaine de sous-traitants privés (appelés loueurs ou fermiers), 50 dépôts de bus, 5 ateliers, 16 centres d'entretien, le groupe TEC exploite 637 lignes régulières représentant 17 790 km avec 18 660 arrêts (1 sens). Le groupe gère également ± 1 000 circuits scolaires et le transport de personnes à mobilité réduite (bus 105). Au total, le TEC parcourt annuellement plus de 104 millions de km et transporte plus de 160 millions de clients.

André Walgraffe, directeur,
direction du Transport des personnes, D.321 – MET
Tél. : 081 77 31 83

Christiane Chermanne, CeM, D.321 – MET
Tél. : 081 77 31 51

E-mail : cchermanne@met.wallonie.be

Le "plan de mobilité Eifel", premier plan de mobilité transfrontalier

Le 25 mars 2002 était conclue à Amblève (Amel) une convention par laquelle le Ministre wallon en charge de la Mobilité et les représentants des Pouvoirs locaux concernés décidaient la mise à l'étude et en œuvre d'un plan de mobilité au cœur de la région du parc naturel "Hautes Fagnes-Eifel", lequel, comme on le sait, s'étend de part et d'autre de la frontière belgo-allemande.

De fait, le territoire à couvrir par ce plan de mobilité comprend les cinq communes du sud de la Communauté germanophone (Amel, Büllingen, Burg-Reuland, Bütgenbach et St-Vith) ainsi que trois communes du Kreis allemand adjacent d'Euskirchen (Blankenheim, Dahlem et Hellenthal).

Comme on peut le constater, ce projet est novateur à plus d'un titre puisqu'il initie un plan de mobilité à la fois pluri-communal, transfrontalier, bilingue et soutenu par l'Union européenne.

En effet, même si l'élaboration d'un PCM réunissant les territoires de plusieurs communes n'est pas une première, les PCM de ce type ne sont pas encore très nombreux et, quoi qu'il en soit, aucun, jusqu'à présent, ne couvre un secteur à cheval sur une frontière inter-étatique. Ce "plan de mobilité Eifel" sera par conséquent le premier à expérimenter à la fois un traitement totalement bilingue du dossier et la combinaison de deux approches et deux cultures en matière de mobilité et d'aménagement du territoire. Toutefois, l'expérience croissante de la Wallonie en la matière a conduit les partenaires du projet à retenir le canevas des PCM wallons comme base du cahier des charges de l'étude – et ce tout particulièrement en ce qui concerne les objectifs de mobilité durable et les exigences en matière de participation citoyenne.

Tout cela, on s'en doute, a nécessité des mois de préparation et de persuasion, car tout est en fait parti d'une demande allemande visant à trouver une simple voie de liaison économiquement rentable entre deux axes autoroutiers nord-sud. Mais la Région wallonne est parvenue à faire partager sa pratique des plans de mobilité avec les responsables locaux allemands et, partant, à orienter l'objet de l'étude vers une solution globale de mobilité apportant une plus-value certaine à l'ensemble de la région transfrontalière de l'Eifel.

* INTERREG est une initiative communautaire de la Commission européenne, visant à promouvoir les réseaux de coopération transfrontalière et à aider les régions situées aux frontières intérieures et extérieures de l'Union européenne.

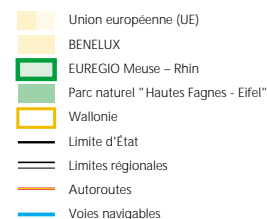


FIGURE – L'EUREGIO MEUSE-RHIN est l'un des plus anciens partenariats de coopération transfrontalière en Europe. Il réunit à l'intersection de trois pays – les Pays-Bas, la Belgique et l'Allemagne – la Région de Aachen, le sud de la Province du Limbourg néerlandais, les Provinces du Limbourg belge et de Liège ainsi que la Communauté germanophone de Belgique en un important partenariat qui défend les intérêts de près de 3,7 millions d'habitants.

SOURCE – <http://www.euregio-mr.org>

C'est d'ailleurs en raison de ses qualités et de son caractère innovant que ce projet a en outre pu solliciter et obtenir un soutien financier du programme européen INTERREG IIIa *, dans le cadre de l'EUREGIO Meuse-Rhin.

On sait déjà que l'EUREGIO attend beaucoup de ce projet-pilote et aussi que les responsables d'autres espaces transfrontaliers regardent cette première expérience avec intérêt : cela ne peut qu'encourager tous les partenaires à relever le défi, et à porter avec enthousiasme les travaux du bureau chargé de l'étude, lequel sera désigné en décembre prochain parmi ceux ayant répondu à l'appel à candidature lancé cet été au Journal officiel des Communautés européennes.

Pour de plus amples renseignements :

- sur l'EUREGIO Meuse-Rhin : <http://www.euregio-mr.org>
- sur les cofinancements européens : <http://www.inforegio.org>

Sur l'aspect INTERREG de ce projet : Bénédicte Wilders, D.312-MET
Tél. : 081 77 31 27

E-mail : bwilders@met.wallonie.be

Sur le développement du plan de mobilité Eifel : ir. D. van Duyse, Directeur, D.311-MET

Tél. : 081 77 31 02

E-mail : dvanduyse@met.wallonie.be



DU CÔTÉ DU CENTRE DE DOCUMENTATION

Conseils de lecture et de visite

Everything on transport statistics (data 1970-2000), Eurostat, 2002

Ce CD-Rom reflète principalement le travail de l'unité Statistiques des Transports au sein d'Eurostat depuis 1998. Ainsi, on y trouve plus de 4 millions de données statistiques et plus de 650 ouvrages généralement en trois langues (anglais, allemand, français) ainsi que certaines publications relatives au transport issues d'autres unités d'Eurostat (environnement, commerce, ...) et de la Direction Générale des Transports et de l'Énergie (DGTREN). À consulter dans votre centre de documentation ...

Guide d'aménagement de voirie pour les transports collectifs, Certu, janvier 2000

Bien qu'adapté à la réglementation française, cet ouvrage donnera au gestionnaire de voiries belge de bons points de départ pour penser et réaliser des aménagements pour les transports collectifs sur ses propres sites. Traversées piétonnes, carrefours, chaussées, ... font ainsi l'objet de chapitres particuliers dans lesquels les contraintes techniques liées à ces aménagements sont expliquées et bien illustrées. Un bon ouvrage de référence à découvrir ...

Delphine Rossomme – Gestionnaire
Centre de documentation et de diffusion en mobilité
Tél : 081 77 31 25 – Fax : 081 77 38 22
E-mail : centre-doc-mobilite@met.wallonie.be
Site : <http://documentation.mobilite.wallonie.be>

BILLET D'HUMOUR

VUE – "Signalisation moscovite"
SOURCE – Bénédicte Wilders



Visitez l'agenda du site internet du réseau des CeM pour découvrir d'autres activités : <http://cem.mobilite.wallonie.be>

Le réseau des CeM vient de définir une procédure de participation aux frais d'inscription de CeM communaux à des séminaires, colloques ou formations. Pour plus de renseignements, s'adresser directement au réseau.



L'AGENDA

Du réseau

- La formation semestrielle CeM n°4, sur le thème "l'organisation d'un débat" aura lieu les 28 et 29 novembre prochains (journée au choix) au CAMET bld du Nord 8, B5000 Namur. Un courrier reprenant toutes les informations utiles a été envoyé à chaque CeM.
Infos : Michèle Lorgé
Tél. : 081 77 31 18
E-mail : mlorge@met.wallonie.be

L'AGENDA

Hors réseau

- Les 21 et 22 novembre 2002, conférence Polis, "Promoting excellence in transport for sustainable cities and régions", Bruxelles. Les activités du réseau des CeM et du CDDM y seront présentées.
Infos : Suzanne Hoadley
Rond-Point Schuman 6 (bte 8), B1040 Bruxelles
Site : <http://www.polis-online.org>
- Le 26 novembre 2002, "Comment concevoir un carrefour à feux?", Paris (France)
Du 27 au 29 novembre 2002, "Réguler les priorités par les feux d'intersection", Paris (France)
Du 4 au 6 décembre 2002, "La signalisation directionnelle en milieu urbain et interurbain", Paris (France)
Infos : Ecole nationale des Ponts et Chaussées
Rue des Saints-Pères 28, F75343 Paris cedex 03
Tél. : 00 33 (0)1 44 58 27 27
Fax : 00 33 (0)1 44 58 28 34
E-mail : rose@enpc.fr
- Les 4 et 5 décembre 2002, "Public Transport and car-sharing : together for the better", Brême (Allemagne)
Infos : UITP
Rue Sainte-Marie 6, B1080 Bruxelles
Tél. : 02 673 61 00
Fax : 02 660 10 72
Site : <http://www.uitp.com>
Site : <http://www.moses-europe.org>
- Le 12 décembre 2002, "Rencontre de la mobilité : la problématique du stationnement", Maison de la Métallurgie et de l'Industrie, bld. Poincaré 17, B4020 Liège.
Infos : UVCW
Tél. : 02 235 12 57
E-mail : mobilite@uvcw.be
Site : <http://www.uvcw.be>
- Le 17 décembre 2002, "Gestion et organisation de la mobilité dans une perspective de développement durable", Paris
Infos : PUCA (Plan, Urbanisme, Construction et Architecture)
Tél. : 00 33 (0)1 40 81 24 30
- Du 22 au 23 janvier 2003, Congrès international francophone ATEC, "Information et mobilité : projets, équipements et services", Paris (France). Les activités du réseau des CeM et du CDDM y seront présentées.
Tél. : 00 33 (0)1 45 24 09 09
Fax : 00 33 (0)1 45 24 09 94

Si vous n'êtes pas CeM et que vous souhaitez recevoir le Cemaphore, veuillez transmettre vos coordonnées par fax ou e-mail à

Isabelle Dullaert gestionnaire du réseau
D311 – Direction des Etudes et de la Programmation
Boulevard du Nord, 8, B-5000 Namur
Tél. : 081 77 31 26, Fax : 081 77 38 22
E-mail : reseau-cem@met.wallonie.be
Site : <http://cem.mobilite.wallonie.be>